

## ma contribution au rapport quadriennal 2020-2023

De [Fernand JEHL](#) el 2024-03-27 18:40

[Detalles Cabeceras Sólo texto](#)

Sur le sujet du rapport quadriennal, merci de vous reporter au mèl daté du 15 mars2024, reçu en anglais et en français de la part du Conseil de l'Europe et signé par

Christophe Speckbacher

Chef de l'Unité société civile

Service des institutions et libertés démocratiques

Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

Conseil de l'Europe

Comme indiqué dans la [Résolution CM/Res\(2016\)3 Statut participatif des organisations internationales non gouvernementales auprès du Conseil de l'Europe](#), l'une des obligations des OING jouissant du statut participatif est de soumettre **tous les quatre ans un rapport** à la Secrétaire Générale, dans lequel elles doivent indiquer :

- leur participation aux travaux des différentes instances du Conseil de l'Europe, leur degré d'implication et leur contribution ;
- leur participation aux manifestations organisées par le Conseil de l'Europe, leur degré d'implication, leur contribution et les suites données à ces actions ;
- leur participation et leurs contributions aux sessions et aux travaux de la Conférence des OING ;
- les manifestations organisées par leurs soins, notamment celles ayant trait à la promotion des buts, des valeurs et des instruments juridiques du Conseil de l'Europe ;
- les actions qu'elles ont entreprises en vue de faire respecter les normes du Conseil de l'Europe et de diffuser ses travaux.

*Au cours d'un échange téléphonique avec Sylvie, le 21 mars, dernier à propos du rapport quadriennal, j'ai proposé d'envoyer par écrit quelques points concernant mes activités qui pourraient intéresser le ou les rédacteurs du rapport quadriennal. Je vous les adresse sous une forme assez détaillée. Si vous souhaitez retenir tel ou tel point et si vous pensez qu'il faut développer davantage, je peux m'en charger. Voici donc quelques points qui pourraient nourrir le rapport.*

### **-leur participation aux travaux des différentes instances du Conseil de l'Europe, leur degré d'implication et leur contribution ;**

1. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, (APCE)
  - en particulier la Commission Migrations Personnes déplacées, Réfugiés, Nous avons diffusé la liste des membres de cette commission (et des 3 sous commissions) pays par pays, pour l'Espagne, la France, la Belgique, le Royaume Uni et les Pays-Bas ; nos membres peuvent les contacter pour s'informer sur les suites données par les parlementaires de l'APCE aux recommandations adoptées par le Comité des ministres.
  - L'étude du rapport de Pierre Alain FRIDEZ, sa présentation le 26 janvier 2024 et sa diffusion au sein du Réseau Européen Eglises et libertés
2. La Conférence des OING : détails au point ;3

3. 28 octobre 2021 : audience par Monsieur STEFANEK, Représentant spécial de la Secrétaire Générale pour les migrants (RS SG), de Monsieur Mustafa BOUSTILA, responsable du Collectif des « Sans Papiers » du Bas-Rhin pour proposer qu'un porte-parole des « Sans Papiers » puisse participer aux travaux sur les jeunes migrants au sein du Centre européen de la Jeunesse. (CEJ)

**-leur participation aux manifestations organisées par le Conseil de l'Europe, leur degré d'implication, leur contribution et les suites données à ces actions ;**

1. Le colloque organisé le 18 avril 2023 (9h30 – 16h) par le Centre Européen de la Jeunesse (CEJ) et la Représentante Spéciale de la Secrétaire Générale pour les migrants (RS SG). « Les Mineurs isolés, que deviennent ils après l'âge de 18 ans » Contribution sur la question des « Sans papiers ». Compte-rendu fait au Collectif Strasbourgeois « pour une autre politique migratoire »
2. « Les mercredis du Conseil de l'Europe ». La Direction de la Communication et Madame MICHALAK organisent au Lieu d'Europe (8, rue Boecklin 67000 Strasbourg) une séance mensuelle sur les grands chantiers du Conseil de l'Europe. Une attention particulière se porte sur la séance du mois de juin traditionnellement consacrée à la journée des Réfugiés.
3. Le 17 octobre, chaque année, « Journée mondiale du refus de la pauvreté et de l'éradication de la misère ». La Cérémonie se déroule sur le Parvis du Conseil de l'Europe devant la dalle inspirée par Joseph Wresinski. La journée se prolonge par un colloque centré sur les droits sociaux et la Charte sociale européenne.
4. Le programme « les Cités interculturelles » impulsé par le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux sert de référence pour illustrer la mobilisation d'un certain nombre de villes des pays membres, en faveur de l'accueil des personnes migrantes, leur insertion et le dialogue interculturel avec elles. Des contacts sont en cours avec la commune de Bilbao. Ces politiques urbaines innovantes, gagnent à être davantage connues et à permettre de promouvoir des modes d'organisation sociale favorable au «vivre ensemble ».

**leur participation et leurs contributions aux sessions et aux travaux de la Conférence des OING ;**

- Assurer son rôle de représentant de la société civile aux côtés des OING, constitue l'objectif central du Réseau européen Eglises et libertés (EN-RE). Trois membres du EN-RE participent en présentiel et en ligne aux travaux de l'Assemblée Générale de la Conférence.

L'organisation actuelle en Comités est appréciée, le travail en visioconférence est fréquent et intense.

- Le Comité « Droits des personnes migrantes » ;
1. Les travaux ont commencé par une enquête auprès de notre OING en janvier 2022 grâce à un questionnaire élaboré par le bureau du Comité. Les réponses ont l'objet d'une synthèse adressée au président du Comité.

L'ensemble des résultats de l'enquête auprès d'une quarantaine d'OING impliquées dans le Comité a été présenté à la RS SG, un membre du ENRE a participé à cette présentation.

2. Le rythme des visioconférences au sein du Comité, à raison d'une visioconférence toutes les 6 semaines a permis dans un premier temps d'examiner, de compléter et de valider les 2 exposés portant sur nos axes de travail :

Les droits des OING d'accéder aux migrants et la dénonciation du « délit de solidarité »

Les droits des personnes migrantes déclinés en termes de droits à la santé, droits à l'éducation et droits à la sécurité

3. Une deuxième série de visioconférences est consacrée à la préparation des bilans d'étapes présentés par le président lors des conférences des OING et plus particulièrement la conception d'une séance travail de la conférence sur la solidarité avec l'Ukraine et les réfugiés dans nos pays d'Europe

4. Enfin quelques réunions de travail ont permis de définir la trame de la recommandation « Pour une approche globale des droits des réfugiés et des migrants et du rôle de la société civile ». Celle-ci a été votée par le Conférence des OING le 26 avril 2023 et transmise au Comité des Ministres.

#### Les droits des personnes migrantes – Conférence des OING (coe.int)

5. Tout dernièrement , le projet d'un nouveau comité a été défini, le Réseau européen a adressé au président de la conférence une lettre d'appui qui contenait également l'engagement de l'implication de notre OING dans les travaux futurs. Une grande partie de celles et ceux qui participeront aux travaux souhaitent que puisse être traitée la question de l'hébergement des migrants. Nous attendons la validation du projet par la Conférence au cours de la session du 8 au 10 avril 2024.
6. Participation aux webinaires organisés par le Comité Droits des Personnes Migrantes en association avec d'autres Comités de la Conférence :

Le 27.9.2023 : la migration et la santé

Le 29 .9.2023 : la migration des enfants

Le 29.9.2023 : la dimension interreligieuse et interconvictionnelle de l'accueil des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.

**les manifestations organisées par leurs soins, notamment celles ayant trait à la promotion des buts, des valeurs et des instruments juridiques du Conseil de l'Europe ;**

**les actions qu'elles ont entreprises en vue de faire respecter les normes du Conseil de l'Europe et de diffuser ses travaux.**

Des membres du Réseau Européen ont eu l'idée de créer au sein du réseau, à partir d'associations membres ou pas du Réseau, (EN RE) un « groupe d'appui » à l'un des représentants du EN-RE , actif au sein du Comité Droits des personnes migrantes. Ce groupe d'appui est composé d'une dizaine de membres d'Espagne, de France, du Royaume Uni, de la Belgique et des Pays-Bas et est animé par deux membres du EN-RE. Il se déroule en langue française en raison d'une trop faible maîtrise de la langue anglaise de l'un des animateurs.

1. Ce groupe d'appui s'est fixé comme objectif de répondre à la demande des responsables du Conseil de l'Europe que les membres des OING qui disposent du statut participatif soient réellement la voix de la société civile au sein de la Conférence des OING. Dans le cadre du Comité « Droits des personnes migrantes » le groupe d'appui est destinataire du résultat des travaux du Comité et des actualités du Conseil de l'Europe. D'autre part les membres du groupe d'appui sont le relai auprès du Comité des faits marquants relevés dans leurs associations respectives, relatifs aux droits d'accès aux migrants au sein de leurs groupes et pays , relatifs également aux droits d'accès des migrants à la santé, à l'éducation et à la sécurité.
2. Ce groupe d'appui s'est réuni en visioconférence à 5 reprises pour des séances de 2 heures. Lors de ces travaux, à travers des powerpoints nous avons présenté la structure du Conseil de l'Europe, les Cités Interculturelles, le rapport du parlementaire Pierre Alain Fridez : « le thème de la migration dans les campagnes électorales », fait intervenir Monsieur Jean-François Goujon Fischer du bureau de RSSG sur les actions du Conseil de l'Europe en faveur des migrants.
3. Les membres ont été particulièrement intéressés par l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme face la volonté du Royaume Uni de confier au Rwanda la prise en charge des migrants auxquels de droit d'asile a été refusé. Le groupe d'appui est en train de donner des réponses à la question de Daniel Guéry sur les problèmes qui touchent les migrants en raison des difficultés liées à l'hébergement.
4. Le groupe d'appui perçoit l'intérêt de ces échanges internationaux sur la question migratoire, d'une meilleure connaissance de l'activité du Conseil de l'Europe tout en posant la question de son

efficacité spécifique. Le groupe d'appui est intéressé par la thématique et l'action du Comité qui devrait se centrer sur migrants et leur hébergement.

Strasbourg le 27 mars 2024

Fernand Jehl